

N° du Systeme Santé Sécurité Environnement: N°1 Formations CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé, MAC Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé et Examens dans les locaux de POSITIV'FORMATION

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Raison sociale : SAS POSITIV' FORMATION

Adresse : **SAS Positiv' Formation** – Siège social : Z.A. de l'Hermitière – 9 rue de l'Épine – 35230 ORGERES
Coordonnées GPS 47°57'30.1"N 1°40'54.9"W

N° Téléphone : 02 99 42 57 46

E-mail : contact@positivformation.com

Représentant de l'employeur : HACHEZ Cédric, PERREUL Romain

Nature des opérations : Formations et Examens CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé ainsi que les Maintiens et Actualisations des Compétences Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé.

Date de début :

Date de fin :

Effectif prévu sur le chantier : 8 stagiaires pour les CQP Cordistes

Horaires de travail : 8h30/17h30

Durée probable : de 3 à 23 jours

Nombre d'heures : de 21h à 161h

Secteur d'intervention : Salle de formation CQP et plateau technique Bat A
 Vestiaires, aire de repos, repas Bat B

L'inspection commune préalable a eu lieu le : votre entrée en stage

ACCES AUX LIEUX D'INTERVENTION

Véhicules : stationnement des véhicules sur le parking réservé aux stagiaires et visiteurs
 1 véhicule 7 places pour vos déplacements en site extérieur

Itinéraire :

Piétons : Accès par les zones piétonnes et l'accueil

Itinéraire :

ORGANISATION DES SECOURS EN CAS D'ACCIDENT (Article R. 4512-8)

N° de téléphone intérieur à appeler en cas d'accident : SO

N° de téléphone extérieur : 18

Conduite à tenir en cas d'accident d'un stagiaire ou du Formateur

- Donnez l'alarme en appelant les secours.
- Protégez la victime.
- Écartez les curieux.
- Ne donnez ni aliments ni boissons.
- Ne déplacez pas la victime, sauf s'il y a un risque de nouvel accident.
- Couvrir chaudement la victime en utilisant couverture ou vêtement.
- Parlez à la victime, et tenez-lui la main.
- Attendez les secours

Nom du (des) SST : Affiché sur toutes les portes des salles de formation, ainsi que dans le SAS de sécurité de l'atelier

Conduite à tenir en cas d'incendie

- Donnez l'alarme et prévenir le responsable
- Faire évacuer les lieux
- Prévenir les pompiers
- Regroupez-vous au point de rassemblement extérieur (à droite du portail BAT A)

Nom du responsable incendie : PERREUL/TRUEL/MICAULT

N° des pompiers : 18 ou 112

N° du SAMU : 15

N° Gendarmerie : 17

EMPLACEMENT DU DSA : Bureau de l'accueil à l'entrée du bâtiment

EMPLACEMENT PHARMACIE : Une dans le local convivialité, et une dans le SAS de sécurité de l'atelier

INSTALLATIONS SANITAIRES ET LOCAUX DE RESTAURATIONS (Art R. 4513-8)

	Situation	Conditions d'utilisation
Vestiaires	- Homme : vestiaires et sanitaires homme BAT B - Femme : vestiaires et sanitaires femme BAT B	Quotidien
Sanitaires	- 2 blocs (femme, homme) au RDC et 1 bloc à l'étage BAT A - 3 blocs (femme, homme) BAT B	Quotidien
Réfectoire	- Salle de restauration BAT B	De 12h à 14h
Douches	- Bloc sanitaire étage BAT A - Vestiaires BAT B	Si besoin
Espace fumeur	- Sous l'abri type Pergola à l'entrée principale du bâtiment	Quotidien

Les locaux doivent rester propres, une entreprise de nettoyage est chargée de l'entretien des locaux des bâtiments A et B. En cas de besoin de nettoyage merci d'en aviser votre responsable de formation.

Merci de ne pas toucher aux chauffages qui sont préréglés, de nettoyer les tables et la cuisine, de fermer les fenêtres et la porte du réfectoire lorsque vous avez fini votre repas.

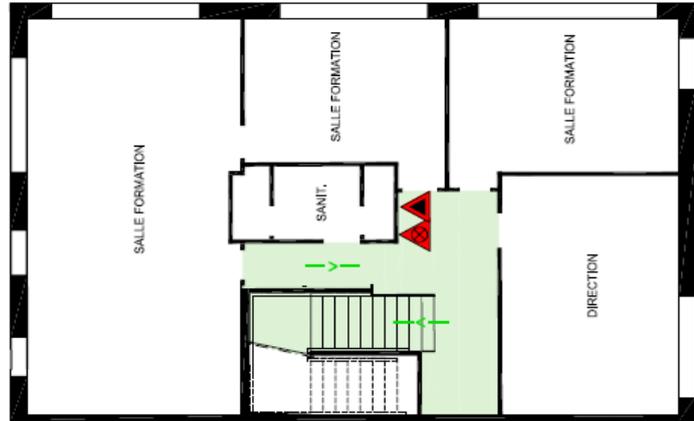
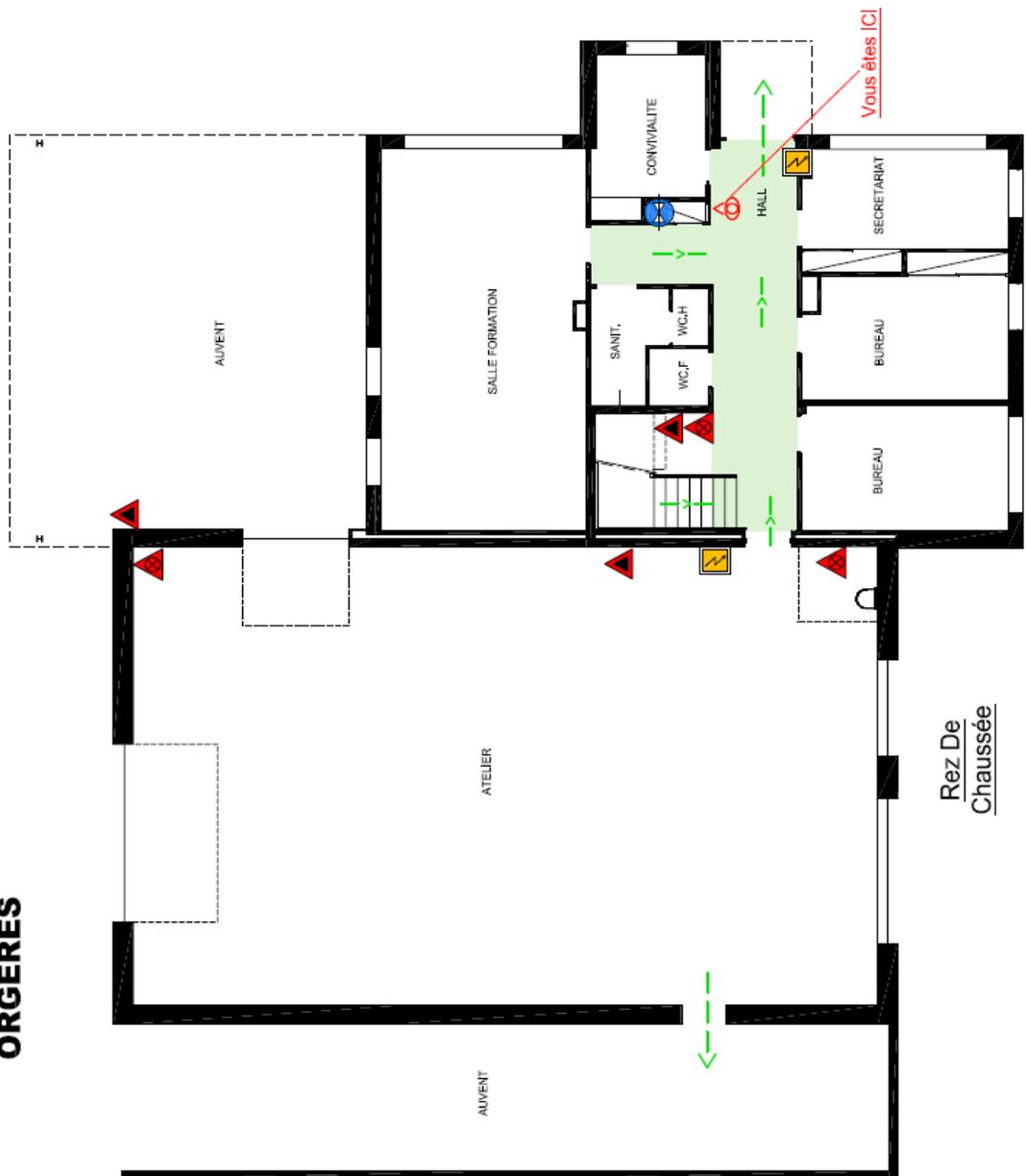
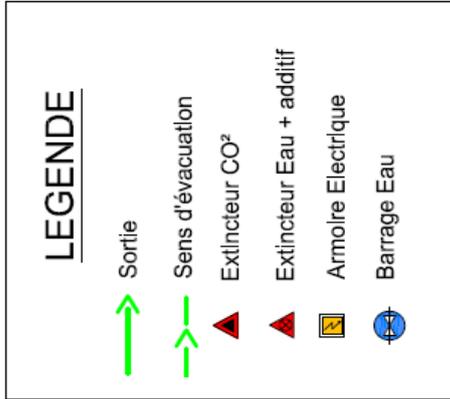
MESURES A PRENDRE SUR LE TERRAIN

Informations à porter à la connaissance des Stagiaires du centre de formation

N°	Objet		
1	Lieux de travail ▶ délimitation des zones d'interventions (moyens) ▶ voies d'accès	Plateau technique, les salles de formation Par les bureaux et l'accueil principal	Affichage plan et voie d'accès Laissez les voies d'accès libres et sécurisées
2	Zones à risques simultanés ▶ matérialisation des zones ▶ moyens à mettre en place	Un balisage doit être mise en place lors des phases de co-activité, un découpage du plateau technique (sectorisation) est réalisé avec des moyen adaptés, en gardant un cheminement libre pour l'évacuation des locaux et l'accès des secours. Les formateurs sont responsables de leur session et mettront tout en œuvre pour ne pas générer de risques notamment lors des phases de déplacements de charges et d'évolution en surplomb. Balisage de séparation de zone, création de zones d'exclusion et de cheminement libre pour l'évacuation des locaux et l'accès des secours.	Mise en place des EPC adaptés, (barrières rubalises, chaînes, grilles Héras, cônes...) Mise en place des EPI adaptés, à minima au sol pour les visiteurs et stagiaires le port du casque et des chaussures de sécurité est obligatoire sur le plateau technique
3	Zones de stockage ▶ désignation des emplacements ▶ itinéraires d'accès ▶ balisage	SO	SO

PLAN D'INTERVENTION

POSITIV' FORMATION
 9, rue de l'Épine
 Z.A de l' hermitière
 ORGERES



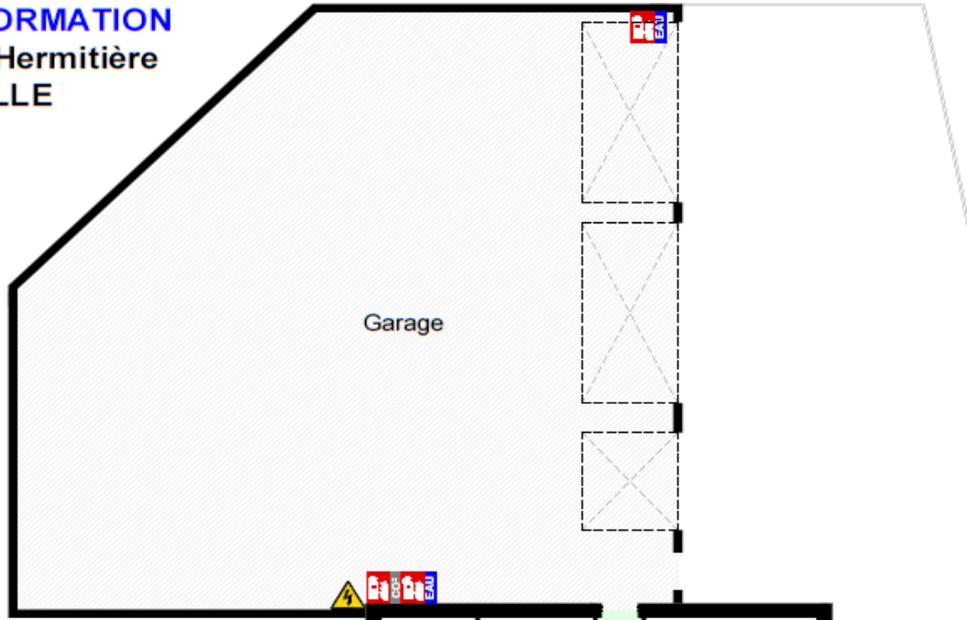
octobre 10

Etage

Rez De
Chaussée

PLAN D'INTERVENTION

POSITIV' FORMATION
Z.A. de l'Hermitière
LAILLE



LEGENDE

- Issue d'évacuation d'un niveau
- Cheminement d'évacuation
- Itinéraire d'évacuation
- Extincteur eau + add.
- Extincteur Co²
- Armoire Electrique
- Barrage eau général

INCENDIE

Odeur ou fumée suspecte :
Gardez votre calme et déclenchez l'alarme.

Téléphonez au **18 ou 112** ou

Indiquez le lieu du sinistre en précisant le niveau et l'importance du feu.

Attaquez le feu à la base au moyen d'extincteurs sans prendre de risque.

Dans la chaleur et la fumée baissez-vous, l'air frais est près du sol. Mettez un mouchoir ou un linge humide devant la bouche et le nez.

EVACUATION

A l'audition du signal sonore d'évacuation ou sur ordre d'un responsable.

Suivez les indications du chargé d'évacuation.

Dirigez-vous vers les sorties les plus proches jusqu'au point de rassemblement

N'utilisez pas les ascenseurs et les monte-charges. Ne jamais revenir en arrière sans y avoir été autorisé par les sapeurs pompiers.

POINT DE RASSEMBLEMENT

Portaille BAT A

EN CAS D'ACCIDENT

SAMU **15**

décembre 19

N°: 18-12-0025-CLT

Rez-de-chaussée



Vous êtes ICI

Plan Situationnel de Prévention

Le « Plan Situationnel de Prévention » est un document à disposition des formateurs, des stagiaires, de France Travaux sur Cordes et des autorités compétentes. L'objectif est de formaliser une analyse globale du site en précisant les règles d'hygiène et de sécurité par l'identification des risques spécifiques, des ancrages, etc. Rédigé par l'OF pour chacun de ses Plateaux techniques, ce document est affiché sur les sites clos privatisés et à disposition sur les sites extérieurs. Il est également présenté aux stagiaires sur site dans un but pédagogique et doit être émergé par les stagiaires.

Il se décline suivant les éléments listés ci-dessous :

- Plan général d'accès avec l'adresse complète (à défaut le nom de la commune) et les coordonnées GPS
- Plan du site avec l'identification et la localisation des :
 - zone(s) de stationnement des véhicules et plan de circulation piétonne
 - aires de repos, repas, toilettes, vestiaires et autres points d'eau
 - point(s) de rassemblement
 - accès des véhicules de secours à laisser libre et ouvert (barrière, gestion des stationnements, etc.)
 - aire(s) de stationnement des véhicules de secours ou de la DZ hélico
 - zone(s) utilisée(s) pour la formation et leur accès en hauteur
 - hauteurs des zones d'évolution
 - zone(s) de danger objectif
 - zone(s) interdite(s) d'accès
 - accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur (main-courante, corde de sécurité, etc.)
 - calepinage des ancrages de tête (goujons, scellement, arbres utilisables en tête de falaise, etc.)
- Catalogue des ancrages types et supports d'amarrages utilisés pour la formation avec leurs notes de calcul ou auto-contrôle justifié.
- Pour les arbres : Il est acquis qu'un OF peut utiliser les « arbres » dans le cadre des formations CQP :
 - L'OF doit démontrer la maîtrise du risque en présentant un test de traction sur le tronc et/ou les branches à 12 kN dans la direction de travail, sur son site sur des essences (sapin, hêtre...) et emplacements similaires (par ex tronc ou branche charpentière). Il définit une méthode d'utilisation en invoquant le principe de surdimensionnement par rapport à des abaques existantes sur des essences d'arbres similaires.
 - Au même titre que les supports et ancrages « artificiels », les branches et troncs utilisables doivent être identifiés dans le plan situationnel de prévention.
 - Des consignes d'utilisation des arbres et des consignes spécifiques d'utilisation des arbres du site à destination des formateurs et jurés sont disponibles dans le plan situationnel de prévention...
 - Le diamètre est un critère (200 mm minimum) et l'amarrage doit être au plus près du tronc. Les branches utilisées doivent avoir un diamètre > 200 mm.
 - Une vérification approfondie (contrôle visuel de l'état de santé de l'arbre) doit être effectuée tous les 12 mois (fréquence maximum) hors événement exceptionnel par une personne compétente désignée par le chef d'établissement.

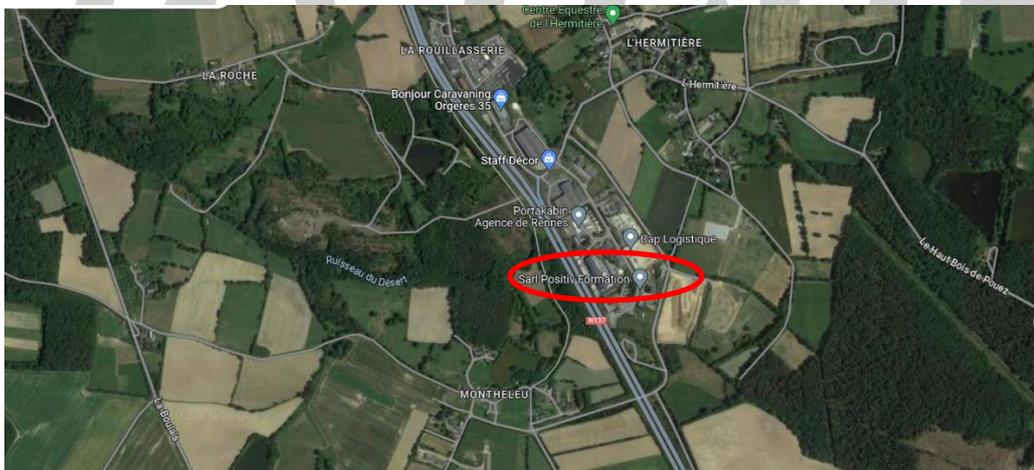
- Les consignes relatives à l'évacuation du site, au plan de secours et aux mesures à prendre en cas d'accident du formateur
- Les consignes particulières le cas échéant (par exemple la présence de 2 formateurs pour certaines séances).
- Le nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps en fonction des contraintes de la zone d'évolution.
- La hauteur du site avec les longueurs de cordes adaptées et le matériel spécifique éventuel à prévoir.
- Mesures d'hygiène spécifiques, notamment pour les sites extérieurs quand il n'y a pas de vestiaire, eau courante, de toilettes, etc.
- Mesures de prévention du risque d'incendie et d'évacuation, même pour les sites extérieurs.
- Un ou plusieurs extincteurs devront être mis à disposition sur les sites extérieurs en fonction de l'analyse de risque qui aura été faite.
- Il convient de prendre en compte les éventuels arrêtés relatifs à des périodes à risques élevés (exemple : incendie) et d'en garantir le respect.
- Mesures de co-activité et de gestion des tiers (grimpeurs, cordistes, autre groupe, piétons, etc.)
- Mesures de gestion des déchets et de respect de l'environnement.

- Plan général d'accès adresse complète et coordonnées GPS.



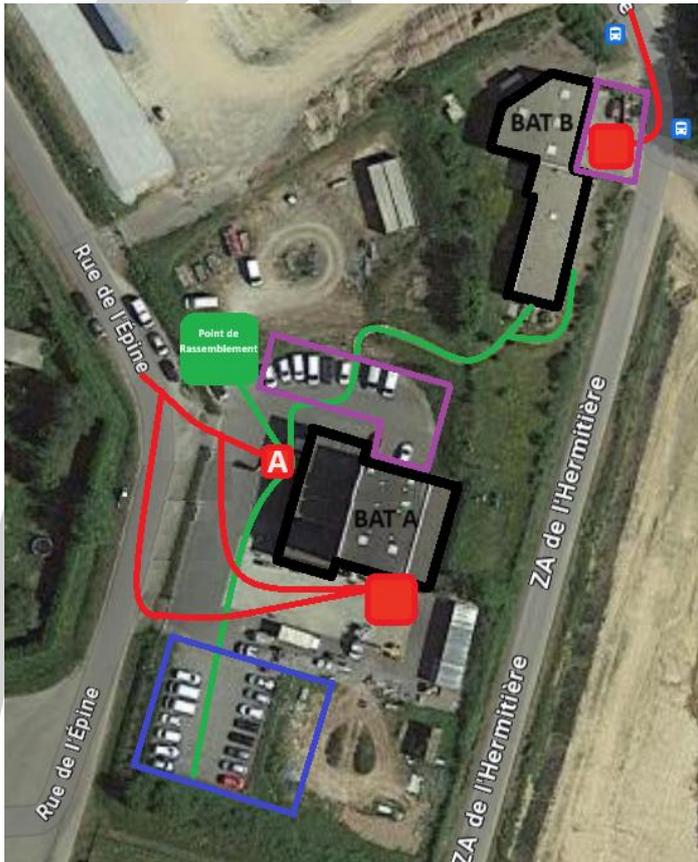
SAS Positiv' Formation – Siège social : Z.A. de l'Hermitière – 9 rue de l'Épine – 35230 ORGERES
Tel : 02 99 42 57 46 – Site internet : www.positivformation.fr – e-mail : contact@positivformation.com

Coordonnées GPS 47°57'30.1"N 1°40'54.9"W



- Plan du site avec identification et localisation

- Bâtiment A **accueil général de l'organisme de formation et plateaux techniques** accès par la rue de l'Épine
- Bâtiment B **vestiaires, aire de repos, repas** accès par la rue de la Grée Du Menay



LEGENDE

-  Accueil général organisme de formation et secours
-  Point de rassemblement
-  Circulation piétonne
-  Aire(s) de stationnement des véhicules de secours
-  Accès des véhicules de secours libre et ouvert
-  Zone(s) de stationnement des VL Positiv' Formation
-  Zone de stationnement des VL stagiaires et visiteurs

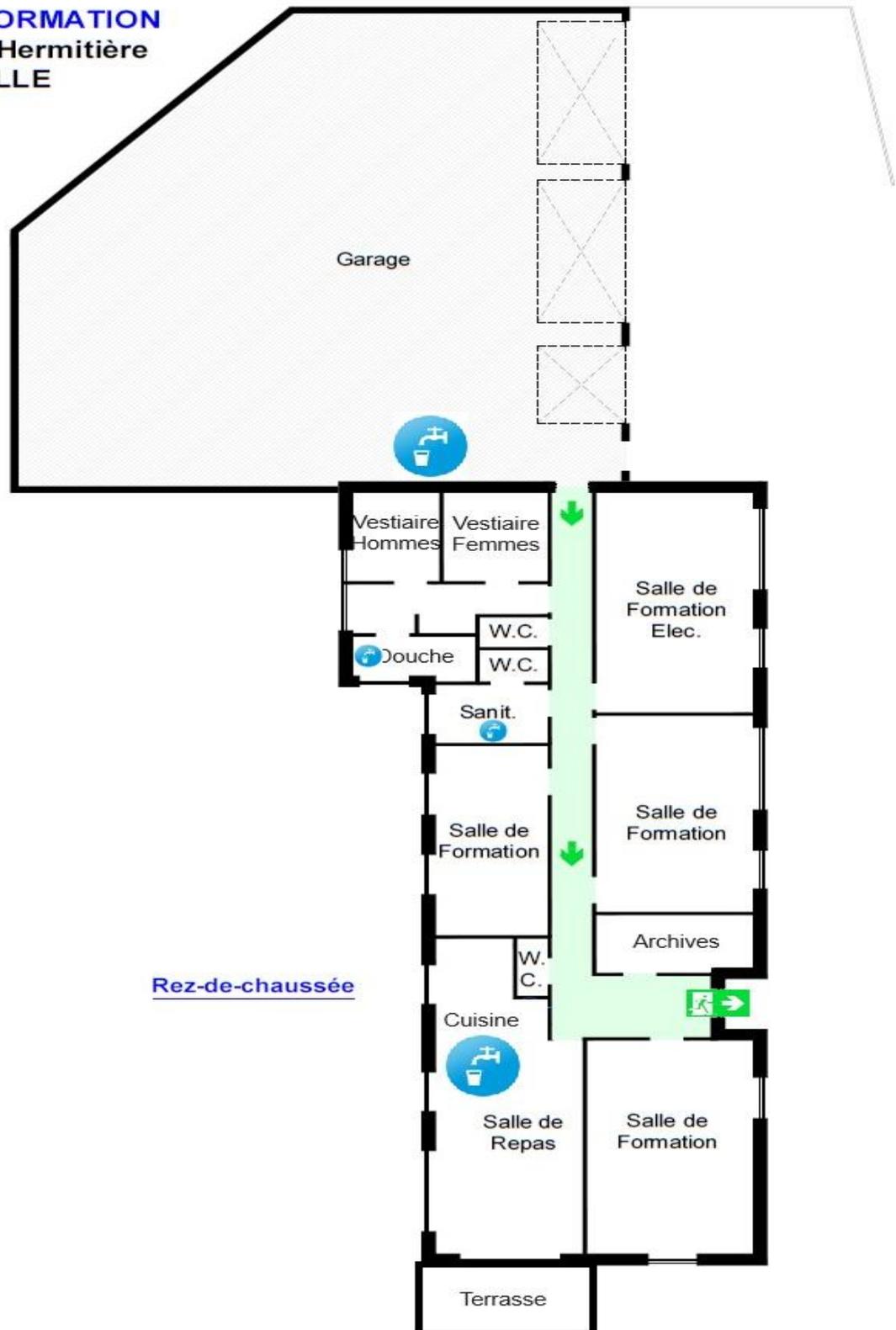
➤ Bâtiment A accueil général de l'organisme de formation et plateaux techniques accès par la rue de l'Épine.

POSITIV' FORMATION
9, rue de l'Épine
Z.A de l' hermitière
ORGERES



- Bâtiment B vestiaires, aire de repos, repas accès par la rue de la Grée Du Menay.

POSITIV' FORMATION
Z.A. de l'Hermitière
LAILLE



Rez-de-chaussée

Définitions :

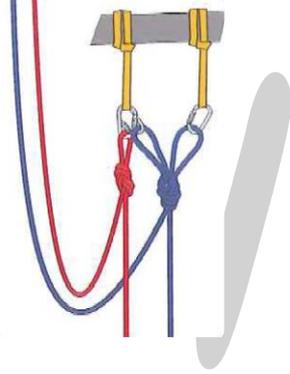
Dispositif d'amarrage :

Un dispositif d'amarrage est un ensemble qui se compose d'un support d'amarrage, d'un dispositif d'ancrage et d'un système de connexion.

Il permet de relier une corde nouée à un support d'amarrage.

Le dispositif d'amarrage peut ainsi être considéré comme une « chaîne » à 3 maillons

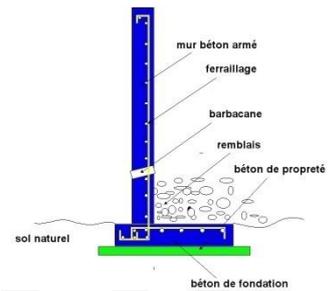
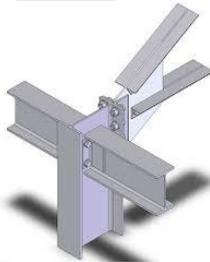
Comme toute « chaîne », le dispositif d'amarrage aura la résistance de son élément le plus faible.



Le support d'amarrage :

C'est un élément qui peut être structurel ou transportable ; c'est sur celui-ci que l'on vient fixer un dispositif d'ancrage.

Exemple de supports d'amarrages : arbre, mur en béton, rocher, structure métallique, charpente en bois, édicule...

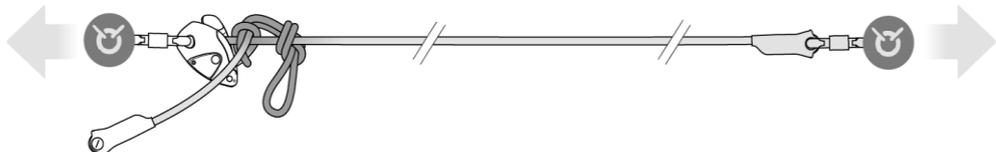
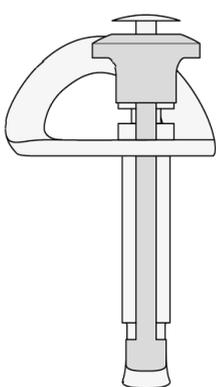


Le dispositif d'ancrage :

Ensemble d'éléments qui comprend un ou plusieurs points d'ancrage ou points d'ancrage mobiles pouvant inclure un élément de fixation, qui est destiné à être utilisé comme une partie d'un système de protection individuelle contre les chutes, qui est destiné à pouvoir être retiré de la structure et à faire partie du système d'ancrage.

Le dispositif d'ancrage doit être de préférence situé au-dessus de la position de l'utilisateur et doit répondre aux exigences de la norme **EN 795 2016**.

La présente norme européenne est destinée à être utilisée comme une norme complémentaire des normes européennes existantes couvrant d'autres composants utilisés dans **les systèmes de protection individuelle contre les chutes**.

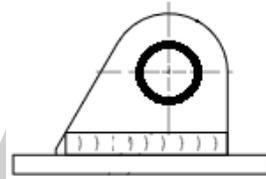
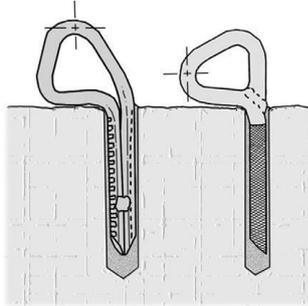
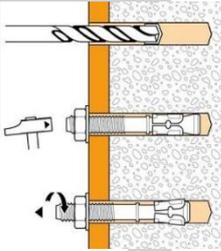


L'ancre structurelle :

Élément(s) destiné(s) à être utilisé(s) conjointement à un système de protection individuelle contre les chutes et à être incorporé(s) à demeure dans une structure.

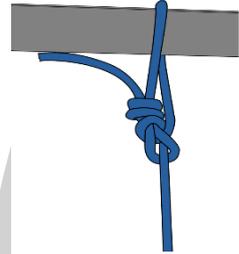
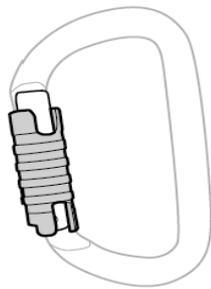
- L'ancre structurelle ne fait pas partie du dispositif d'ancrage.

- Lorsqu'un élément est rattaché à la structure par soudage ou scellement chimique par résine, il s'agit d'un exemple d'ancre structurelle.



La connexion :

C'est un ou des éléments, qui permettent de connecter les cordes à un point d'ancrage. Le plus couramment, la connexion est réalisée par un nœud gansé et un connecteur ou par un nœud de corde directement autour du support **si celui-ci n'est pas abrasif et qu'il est irréprochable.**



Vérification ou test (de conformité) :

Les vérifications et les tests des amarrages et plus particulièrement des systèmes d'ancrages permettent de garantir leur fiabilité. C'est au chef d'entreprise (ou son délégué) d'apporter la preuve de conformité de l'ensemble des éléments constituant un amarrage. Cette garantie peut s'obtenir de plusieurs façons :

- En collectant les informations du fabricant :

Recherche de conformité au travers des caractéristiques de l'élément (charge de rupture, CMU, recommandation constructeur...).

- En réalisant une note de calcul :

La personne en charge de l'élaboration de la note de calcul doit prendre en compte la valeur maximale qu'une utilisation normale génère.

- En effectuant un test :

Pour un matériel donné, et plus particulièrement les ancrs structurelles, il convient de réaliser le protocole de test prévu par le fabricant. En l'absence de recommandation de la part du fabricant, il existe 2 tests :

- **Le test d'adéquation entre le support et l'ancre structurelle**
Application d'une force de 500 daN pendant 15 secondes à l'extraction. Ce test permet de vérifier le respect du protocole de pose d'une ancre structurelle. Cette valeur de 500 daN permet de ne pas affecter la résistance de l'ensemble tout en permettant de mettre en évidence des fragilités en cas de mauvaise pose.
- **Le test destructif**
Application d'une force dans l'axe de travail jusqu'à rupture (ou jusqu'à la valeur de résistance exigée)
L'élément ayant subi un tel test ne doit en aucun cas être utilisé. L'opérateur doit veiller à sa destruction.!

Rappel : même si la collecte d'informations (test, note de calcul...) peut être effectuée par un opérateur, c'est au chef d'entreprise (ou son délégué) d'apporter la preuve de la conformité de chaque élément constituant un amarrage cordiste.

De plus, en fonction des caractéristiques des supports la démarche de recherche d'éléments de preuve de leur conformité pourra prendre plusieurs formes.

Exigences pour les amarrages :

L'objectif est de déterminer les exigences de résistance de chaque élément constitutif d'un amarrage. Le tableau récapitulatif permet d'avoir une vision globale et synthétique du sujet ainsi que les informations concernant les éléments de preuve pouvant être mobilisés par le chef d'entreprise ou son délégué.

Tableau récapitulatif des exigences de résistance des éléments constitutifs d'un amarrage

Élément de l'amarrage	Exigence	Élément(s) de preuve au choix et/ou cumulatifs
Support	Rupture \geq 1200 daN	Informations constructeur/ note de calcul/test
Ancre structurelle/ élément de fixation	Rupture \geq 1200 daN	Informations constructeur/ note de calcul/test
Dispositif d'ancrage métallique	Rupture \geq 1200 daN	Matériel normé EN 795/Informations constructeur
Dispositif d'ancrage textile	Rupture \geq 1800 daN	Matériel normé EN 795/ Informations constructeur
Connecteur	Rupture \geq 2000 daN (grand axe)	Matériel normé EN 362/ Informations constructeur
Corde	Rupture \geq 1500 daN (avec un nœud de huit)	Matériel normé EN 1891-A/ Informations constructeur

Support d'amarrage :

Référence(s) normative(s) et/ou réglementaire(s)

A ce jour, il n'existe pas de référence normative traitant des supports d'amarrage. Cependant on peut trouver dans la recommandation R430 de la CNAM une référence aux exigences de la norme EN 795. De même, plusieurs fabricants de matériel font apparaître dans leurs notices de dispositifs d'ancrage une exigence de résistance du support identique à celle de la norme EN 795.

Valeur exigée

France Travaux sur Cordes préconise une valeur de résistance à la rupture des supports d'amarrage d'au moins **1200 daN** (pas de rupture constatée sous cet effort).

Éléments supplémentaires pouvant aider à l'élaboration de la note de calcul :

Pour dimensionner un support en vue de l'utiliser dans le système d'amarrage, il faut tenir compte de l'effort maximal que le cordiste peut générer lors de son intervention. Cet effort maximal correspond à une valeur « extrême » obtenue lorsque l'on utilise le matériel aux limites d'utilisation selon les recommandations du fabricant. (Le pic mesuré lors d'une chute). Selon la législation, la force choc maximale à laquelle un travailleur a « le droit de s'exposer » est de 600 daN. Il appartient donc à la personne en charge de l'édition de la note de calcul de prendre la valeur de 600 daN.

Il faut également préciser qu'un opérateur avec son matériel correspond à une masse de 100 kg.

Précisions quant aux éléments de preuves de conformité des supports

En l'absence de référence normative ce point nécessite une attention toute particulière de la part du dirigeant d'entreprise. Afin de s'assurer de cette capacité, on pourra avoir recours à différentes solutions :

Supports calculables : structures bois, acier, béton. Effectuer une note de calcul qui tient compte des dimensions du support, de sa masse, de sa densité, de sa nature, de son état, de sa fixation, des contraintes existantes, de la portée à laquelle s'opère la sollicitation... Il est nécessaire de s'assurer du bon état de conservation du support:

- Bois: humidité, vétusté, dureté, présence de xylophages et champignons...
- Métal : rouille, perte de matière, déformation, fissures.
- Charpente: assemblage conforme.

Supports non calculables: maçonnerie, béton, pierre. Sur un échantillon neutralisé après coup, effectuer un test en appliquant une force de 1200 daN dans les axes de sollicitation prévus et constater l'absence de rupture du support.

Supports à capacité identifiée : Portiques, ponts roulants. Recueillir, si elles existent, les données du support d'amarrage (résistance en fonction de la portée, charge maximale d'utilisation (CMU) ou de service...).

Ancre structurelles & éléments de fixation :

Référence(s) normative(s) et/ou réglementaire(s)

Bien que les ancre structurelles et les éléments de fixation soient clairement exclus de la norme EN 795, la recommandation R430 de la CNAM stipule : les éléments (...) *qui ont pour fonction de fixer le dispositif d'ancrage sur la structure porteuse principale doivent résister à l'effort supplémentaire égal au double de l'effort de crête (NF EN 795).*

Valeur exigée

En cohérence avec cette recommandation, **France Travaux sur Cordes préconise une valeur de résistance à la rupture des ancre structurelles et des éléments de fixation d'au moins 1200 daN** (pas de rupture constatée sous cet effort).

Dispositifs d'ancrage :

Référence(s) normative(s) et/ou réglementaire(s)

Les travaux sur cordes par l'utilisation combinée d'un système de protection contre les chutes et d'un système de maintien et d'accès par cordes font partie du domaine d'application de la Norme EN 363 qui précise au chapitre 4.1 Généralités - Chapitre Assemblage - que les dispositifs d'ancrage conformes à l'EN 795 représentent des dispositifs d'ancrages adaptés.

Valeur exigée

Conformément à cette norme, **les dispositifs d'ancrage métalliques doivent avoir une valeur de résistance à la rupture d'au moins 1200 daN et les dispositifs d'ancrage contenant du textile doivent avoir une valeur de résistance à la rupture d'au moins 1800 daN** (pas de rupture constatée sous cet effort).

Attention : Certains rares dispositifs d'ancrages, bien que répondant à la norme EN 795, ne sont pas prévus pour être utilisés en suspension ou alors sous certaines conditions. Il convient donc de s'en remettre aux recommandations du constructeur contenues dans la notice d'utilisation du dispositif.

Connecteurs :

Référence(s) normative(s) et/ou réglementaire(s)

La norme EN 362 précise, entre autres, les exigences en termes de résistance des connecteurs.

Valeur exigée

Conformément à cette norme, les connecteurs doivent avoir une valeur de résistance à la rupture d'au moins 2000 daN dans le grand axe et 700 daN dans le petit axe (pas de rupture constatée sous cet effort).

Cordes :

Référence(s) normative(s) et/ou réglementaire(s)

La norme EN 1891-A précise, entre autres, les exigences en termes de résistance des cordes.

Valeur exigée

Conformément à cette norme, les cordes doivent avoir une valeur de résistance à la rupture d'au moins 2200 daN et 1500 daN avec un nœud de Huit de plein poing (pas de rupture constatée sous cet effort).

Adéquation et tenue des éléments :

Après avoir choisi les différents éléments constitutifs de l'amarrage, il convient de vérifier leur adéquation et leur tenue en vue de leur sollicitation.

Référence(s) normative(s) et/ou réglementaire(s)

Extrait de la recommandation R430 de la CNAM : « Dans le cas de scellement dans une maçonnerie, le poseur devra effectuer un essai sous 500 daN pendant 15 secondes afin de justifier de la bonne adéquation entre le type de scellement retenu et la structure d'accueil. Le serrage du scellement sera réalisé conformément au couple donné par le fabricant. Pour les assemblages mécaniques, le poseur devra respecter le couple de serrage défini dans la note de calcul. »

Valeur exigée

Conformément à cette recommandation la valeur appliquée à l'élément à tester doit être de 500 daN pendant 15 secondes.

Il est important de considérer la résistance réelle du matériel une fois installé (valeur résiduelle) plutôt que sa résistance théorique (valeur nominale). Nous nous intéressons davantage à la performance du matériel en conditions réelles d'utilisation qu'à des données de laboratoire.

Par exemple, une sangle avec une résistance nominale de 22 kN peut voir sa résistance réelle chuter à environ 16 kN lorsqu'elle est installée en tête d'alouette. La résistance résiduelle dépend de la façon dont le matériel est installé et utilisé sur le terrain.

Notion de dispositif d'amarrage irréprochable ou garantie :

L'irréprochabilité est un concept s'appliquant aux amarrages. Pour l'obtenir les deux conditions suivantes doivent être réunies :

- Les éléments constitutifs de l'amarrage doivent être fiables.
- Chaque élément constitutif de l'amarrage doit être mis en œuvre correctement, c'est dire conformément aux prescriptions du fabricant et en tenant compte de l'environnement de travail.

La fiabilité est un terme s'appliquant aux éléments constitutifs de l'amarrage. (Support, dispositif d'ancrage, connecteurs, cordes...). Pour être fiable, chaque élément doit répondre a minima aux **Exigences pour les amarrages**.

La garantie de la fiabilité du matériel doit être matérialisée par un élément concret de preuve. Par exemple, une note de calcul, un test, une norme...

En l'absence de garantie, il faut appliquer **le principe de redondance**. Ce principe permet d'assurer une protection supplémentaire en cas de défaillance liée à la mise en œuvre d'un ou plusieurs éléments constitutifs d'un amarrage. Elle peut s'obtenir par le doublement ou l'utilisation d'éléments de natures différentes.

En résumé...

Pour constituer un amarrage irréprochable, j'installe un ensemble d'éléments **fiables** selon concrets les bonnes pratiques. Afin d'avoir **la garantie** de leur fiabilité je me réfère aux éléments concrets de preuve.

Notion de principe de redondance :

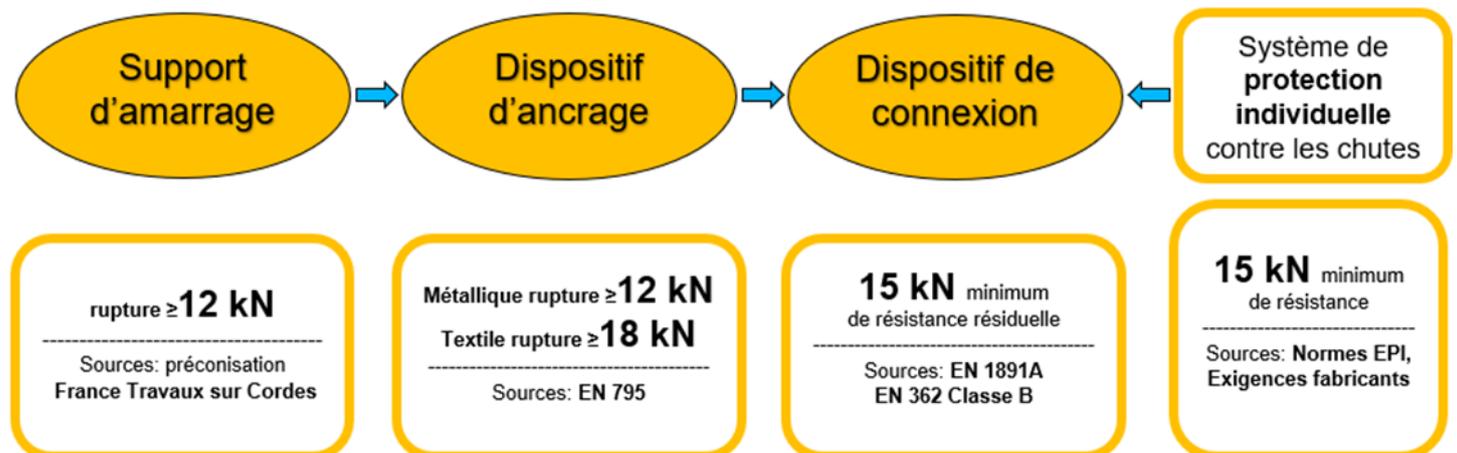
Un amarrage qui comporte un élément qui n'est pas garanti (mais qui répond néanmoins aux exigences), devient irréprochable lorsque cet élément est doublé (principe de redondance).

Le principe de redondance peut s'appliquer à tous les éléments de l'amarrage. Dans tous les cas, tous les éléments de l'amarrage doivent répondre a minima aux exigences.

Un élément d'amarrage est donc doublé, non pas parce qu'il aurait une résistance trop faible, il est doublé parce qu'on ne peut avoir la garantie qu'il répond aux exigences, tout au long de l'utilisation.

Tout élément de l'amarrage dont on a la garantie qu'il répond aux exigences, tout au long de l'utilisation, est dit irréprochable. De même un amarrage constitué exclusivement d'éléments dont on a la garantie qu'ils répondent aux exigences tout au long de l'utilisation, est appelé amarrage irréprochable.

Sources : Guide Amarrage Cordistes SFETH



- **Catalogue des ancrages types et supports d'amarrages utilisés pour la formation avec leurs notes de calculs**

Supports d'amarrages garantis (irréprochables) **marquage rouge**

La désignation des supports d'amarrages garantis (irréprochables) sur le plateau technique de Positiv 'Formation a été matérialisée au moyen de pictogrammes et d'un code couleur rouge, permettant aux stagiaires, formateurs et jurés d'équiper des dispositifs d'amarrage pour l'accès et le positionnement, au moyen de cordes et/ou la mise en œuvre, de système d'arrêt des chutes.

Ce marquage rouge désignant les supports d'amarrage garantis a été réalisé :

- Sur la charpente métallique du plateau technique.
- Sur une sapine de l'échafaudage, en exemple pour tout le reste de la structure.
- Sur de la partie basse des pylônes, en exemple pour tout le reste de la structure.



Pour la structure bâtementaire (charpente métallique) :

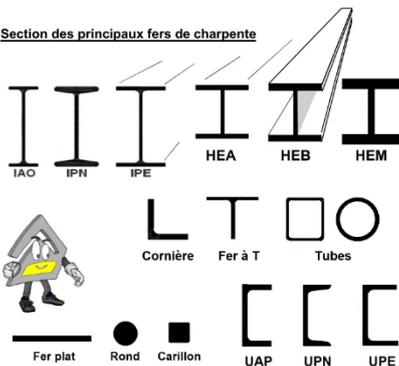
La désignation des supports d'amarrages garantis a été réalisée au moyen de notes de calculs de la structure bâtementaire (profils des éléments, sections et portées) permettant de justifier d'une résistance supérieure **12 kN** à la rupture. Cette identification permet également de respecter les recommandations de la profession et les préconisations du code du travail définis dans le décret du 1 septembre 2004.

Cf : note de calcul (Tableaux de capacités en flexion et en compression structures métalliques) et (plans de la charpente métallique) en annexe.



Exemple de calcul pour une poutre HEA de 200/200mm avec une portée de 5 mètres (donc 2.5 mètres au milieu).

Section des principaux fers de charpente



L/200	I _y (cm ⁴)	W _{ply} (cm ³)	Effort tranchant maximal (daN)	Masse (kg/m)	Portée L en mètres											
					1,00	1,50	2,00	2,50	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	
HEA 100	349	83,0	10 300	16,7	10 400	6 910	5 170	4 120	3 080	2 240	1 690	1 320	1 040	841	684	
HEA 120	606	119,5	11 500	19,9	15 000	9 960	7 450	5 950	4 940	3 920	2 980	2 330	1 860	1 510	1 240	
HEA 140	1 033	173,5	13 700	24,7	18 300	14 500	10 800	8 640	7 180	6 140	5 110	4 010	3 210	2 620	2 170	
HEA 160	1 673	245,1	17 900	30,4	23 900	20 400	15 300	12 200	10 200	8 680	7 570	6 530	5 250	4 300	3 570	
HEA 180	2 510	324,9	19 600	35,5	26 100	26 100	20 300	16 200	13 500	11 500	10 100	8 910	7 920	6 500	5 410	
HEA 200	3 692	429,5	24 500	42,3	32 700	32 700	26 800	21 400	17 800	15 200	13 300	11 800	10 600	9 580	8 020	

Fleche dimensionnante dans le calcul

Moment de flexion dimensionnant dans le calcul

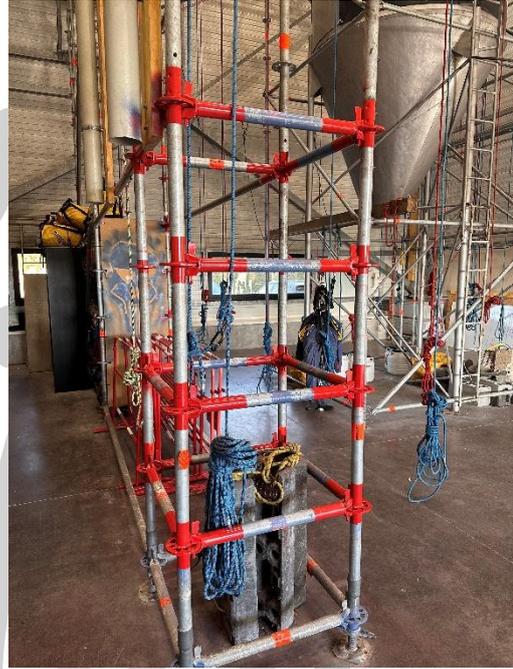
Effort tranchant dimensionnant dans le calcul

Poutre HEA de 200/200mm avec une portée de 5 mètres (donc 2.5 mètres au milieu) = **21 400 daN soit 21.4 kN donc Garantie**

Pour la structure échafaudage (Layher Echafaudage Universel® K2000) :

La désignation **des supports d'amarrages garantis** a été réalisé au moyen de notes de calculs définis dans la notice technique du fabricant d'échafaudage **Layher Echafaudage Universel® K2000** permettant de justifier d'une résistance supérieure 12kN à la rupture. Cette identification permet également de respecter les recommandations de la profession et les préconisations du code du travail définis dans le décret du 1 septembre 2004. Le fabricant met également en avant dans sa notice la possibilité d'utiliser des systèmes d'arrêt des chutes de type longue avec absorbeur d'énergie ou autre, pour se préserver d'un risque de chute lors du montage de certaines structures vides

Cf : note de calcul (Notice de montage, de démontage et d'utilisation Layher Echafaudage Universel® K2000 maj 2023)



70 Echafaudage Universel galvanisé

La résistance des éléments

Charges d'utilisation, modèle LW (K2000 - Variante III)* - E.L.S. (Etat Limite de Service)

- La résistance d'un nœud, avec disque tête à clavette
- Pour considérer les valeurs LW, il faut avoir uniquement des éléments LW.
- Pour considérer les valeurs K2000, il faut avoir des éléments LW et/ou K2000.

Moment de flexion



Moment de flexion
M_{max} = 80 daNm - 67 daNm (45 daNm)

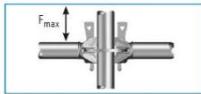
Traction - Compression



Nv	Compression (daN)	Traction (daN)
Longueur maille (m)	0,75 1,08 1,57 2,07 2,57 3,07	Toutes longueurs
Modèle LW	3030 3630 3630 2730 1810 1080	2630
Modèle K2000	2380 3080 3080 2380 1810 1380	2380
Modèle universel II	1700 1700 1700 1700 1700 1700	1700

Valeurs valables uniquement dans les petits trous des disques

Effort tranchant vertical



Effort tranchant vertical avec raccords :
F_{max} = 2110 daN - 1760 daN (1160 daN)
Charge totale sur le nœud :
ΣF_{max} = 7800 daN - 7040 daN (4630 daN)

Cisaillement horizontal



F_{max} = 1100 daN - 670 daN (450 daN)

Effort axial sur diagonale



Nv	Compression (daN)	Traction (daN)
Longueur maille (m)	0,75 1,08 1,57 2,07 2,57 3,07	Toutes longueurs
Diagonales LW*	1240 1340 1170 980 730 600	1330
Diagonales K2000	1110 1120 980 830 600 600	1193
Diagonales variantes II	600 600 600 600 600 600	600

* Valeur LW en bleu - K2000 - Variante II entre parenthèses.

1 daN = ± 1 kg

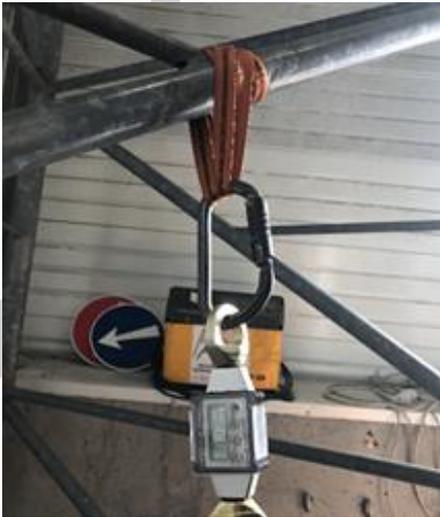
Exemple de calcul pour la résistance d'un nœud, avec disque tête à clavette sur un effort tranchant vertical modèle K2000. La résistance d'un nœud, avec disque tête à clavette sur un effort tranchant vertical modèle K2000 = 1760 daN soit 17.6kN donc Garantie.

Pour les pylônes (membrure échelon) :

La désignation **des supports d'amarrages garantis** a été réalisée au moyen de notes de calculs de résistance de la structure des pylônes en tests réels, n'ayant pas de notes du calcul du fabricant. Les tests réels ont permis de justifier d'une résistance supérieure à **12 kN**. Pour ce faire un effort supérieur 1200 daN ou 12 kN a été exercé sur les membrures et échelons des deux pylônes avec comme moyen de mesure un dynamomètre de type (Enforcer Rock Exotica) ainsi qu'un niveau laser pour contrôler la déformation plastique.

Cette identification permet également de respecter les recommandations de la profession et les préconisations du code du travail définis dans le décret du 1 septembre 2004.

Cf : Photo des tests en réel



Les tests réels ont permis de valider **les supports d'amarrages garantis** des pylônes du plateau technique de Positiv Formation. Ils ont été matérialisés au moyen d'un code couleur rouge



Dispositifs d'ancrage et ancre structurelle non garantis nécessitant un principe de redondance pour les travaux d'accès et de positionnement aux moyens de cordes. Marquage bleu

La désignation des dispositifs d'ancrages et des ancrs structurelles sur le plateau technique de Positiv' Formation a été matérialisée au moyen de pastilles de couleur bleue, permettant aux stagiaires, formateurs et jurés d'équiper des dispositifs d'amarrage pour l'accès et le positionnement, au moyen de cordes et/ou la mise en œuvre, de système d'arrêt des chutes.

Ces pastilles bleues numérotées désignent les dispositifs d'ancrages et les ancrs structurelles non garantis nécessitant de ce fait un principe de redondance pour les travaux d'accès et de positionnement aux moyens de cordes.

1

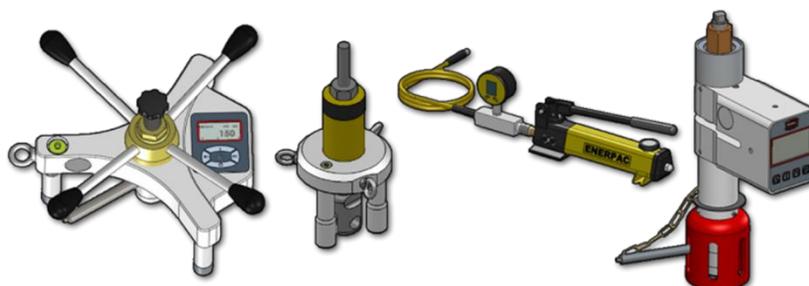


Les tests de validation des dispositifs d'ancrage et des ancrs structurelles sont réalisés selon la recommandation de la CNAMTS R430 pour une utilisation antichute.

Dans le cas de scellement dans une maçonnerie, un essai sous 500 daN pendant 15 secondes afin de justifier de la bonne adéquation entre le type de scellement retenu et la structure d'accueil est réalisé. Le serrage du scellement est réalisé conformément au couple donné par le fabricant. Pour les assemblages mécaniques, le poseur respecte le couple de serrage défini dans la note de calcul.

L'ancre structurelle fait l'objet d'une vérification visuelle tous les ans et d'essais statiques à 500 DaN durant 15 secondes selon un plan pluriannuel permettant à terme une vérification complète de l'installation. Un essai statique supplémentaire est également effectué chaque fois que nécessaire : dégradation apparente, surcharge liée à une chute accidentelle, utilisation inadaptée...

Tous les dispositifs d'ancrages et les ancrs structurelles du plateau technique de Positiv' Formation sont enregistrés sur Planet EPI avec une procédure de test de mise en service et une procédure de vérification générale périodique. Les résultats du contrôle sont inscrits au registre de sécurité de Positiv' Formation.



GENERALITE UTILISATION DES EPI CAT 3 (NORME EN363) SUR PLATEAU TECHNIQUE

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes	Risque gestion de groupe	6 à 8 stagiaires par formateur, plusieurs groupes possible simultanément (CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé, MAC Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé, TVX), avec une sectorisation du plateau technique. Un balisage doit être mise en place lors des phases de coactivité, un découpage du plateau technique (sectorisation) est réalisé avec des moyens adaptés, en gardant un cheminement libre pour l'évacuation des locaux et l'accès des secours. Mise en place des EPC adaptés, (barrières rubalisées, chaînes, grilles Héras, cônes...)	FOR
Gestion des EPI antichute	Non-Conformité et non-respect des Normes en vigueur, non-respect des recommandations de la profession	<p>La protection individuelle est réalisée au moyen d'EPI conforme aux prescriptions techniques du code du travail et dans les limites d'utilisation définies dans les notices techniques des fabricants. Ils sont vérifiés tous les douze mois par une personne compétente ainsi qu'avant, pendant et après chaque utilisation et sont inscrits dans le registre de sécurité de l'entreprise. Ils sont fournis par l'organisme de formation.</p> <p>Les harnais antichute sont normés à minima EN 361 pour une utilisation en antichute simple. Les connecteurs sont normés EN 362 classes A,B,M,T,Q et sont utilisés à bon escient (zicral ou acier, verrouillage auto ou manuel). Les systèmes d'arrêts des chutes sont normés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -EN 353/1 antichute mobile sur support d'assurage rigide. -EN 353/2 antichute mobile sur support d'assurage flexible. -EN 355 absorbeur d'énergie. -EN 360 rappel automatique. <p>Les dispositifs d'ancrages sont normés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -EN 795 type A fixe -EN 795 type B mobile -EN 795 type C ligne de vie horizontale -EN 795 type D rail horizontal -EN 795 type E corps mort <p>Les harnais d'accès et positionnement au moyens de cordes sont normés EN 361, EN 358, EN 813.</p> <p>Les cordes semi statiques sont normées EN 1891 de type A, d'un diamètre minimum de 10 mm et d'une longueur adaptée minimum 20 mètres pour le plateau technique.</p> <p>Les cordes dynamiques sont normées EN 892 à simple.</p> <p>Les longes de maintien et réglable sont manufacturées normées EN 354 ou EN 358, elles sont munies de connecteur à verrouillage automatique minimum double actions normées EN 362</p> <p>Les dispositifs de réglages des cordes sont normés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -EN 12841 A antichute (système de contre assurage). -EN 12841 B bloqueurs. -EN 12841 C descendeur (auto bloquant, auto freinant), reliés au harnais au moyen d'un connecteur à verrouillage automatique triple actions. <p>Les poulies sont normées EN 12278.</p> <p>Les poulies bloqueurs sont normées EN 567.</p> <p>Les treuils sont normés EN 1496 et les évacuateurs de secours sont normés EN 341.</p> <p>Les casques sont adaptés aux travaux en hauteur, ils sont normés EN 341 casque industrie et EN 12492 pour la jugulaire.</p>	FOR

<p>Choix des supports d'amarrages pour l'utilisation des EPI</p>	<p>Rupture d'un support Chute de hauteur</p>	<p>L'irréprochabilité des supports d'amarrages pour les techniques de positionnements aux moyens de cordes répond aux exigences de la profession (définie par FTC) à savoir 12 kN à la rupture. Ils sont validés aux moyens de notes de calculs en annexe de ce document et matérialisés par des marquages rouges lorsqu'ils répondent à ces exigences.</p> <p>Les dispositifs d'ancrages EN 795 et les ancrs structurelles sont vérifiés selon les préconisations techniques des fabricants et réglementaires (vérification tous les douze mois) ou au moyen d'une procédure interne à l'entreprise (test extractomètre R430, contrôle visuel). Ils sont matérialisés par des pastilles bleues.</p>	<p>ST/FOR</p>
<p>Utilisation des EPI antichute</p>	<p>Chute de hauteur Facteur de chute Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Lors de l'utilisation de tous ces systèmes EPI, le formateur doit s'assurer de la compréhension et de la gestion des facteurs de chutes, des tirants d'air et des pendulaires dans le choix et la méthodologie d'équipement qui a été choisi par les stagiaires afin de réaliser les travaux qui leur ont été demandés dans le respect des notices des fabricants.</p> <p>Respect des principes fondamentaux d'équipement.</p>	<p>ST/FOR</p>
<p>Evolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaînes, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé.</p>	<p>ST/FOR</p>
<p>Ambiance Thermique</p>	<p>Exposition aux conditions climatiques</p>	<p>Prise en compte de la déshydratation, coup de chaleur, engelures, crevasses hypothermie. Sensibiliser les stagiaires à ces risques. Aménagement de temps de pauses pour se réhydrater, utilisation de vêtements techniques pour le chaud ou le froid.</p>	<p>ST/FOR</p>
<p>Dangers liés à l'activité physique</p>	<p>Troubles musculosquelettiques</p>	<p>Sensibiliser aux risques liés aux mauvaises postures de travail et lors de l'utilisation d'un harnais, les blessures dues à une mauvaise utilisation du corps et du matériel (tendinites, lombalgies, coupures, écrasements...) ainsi que les moyens de s'en préserver. Les chaussures de sécurité, les gants, le casque, les vêtements de travail doivent être portés dans toutes les zones de travail, d'une manière plus générale dans l'atelier.</p>	<p>ST/FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>ST/FOR</p>

- Définition des séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières en adéquation avec les référentiels d'activités et de compétence des CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé, MAC Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial

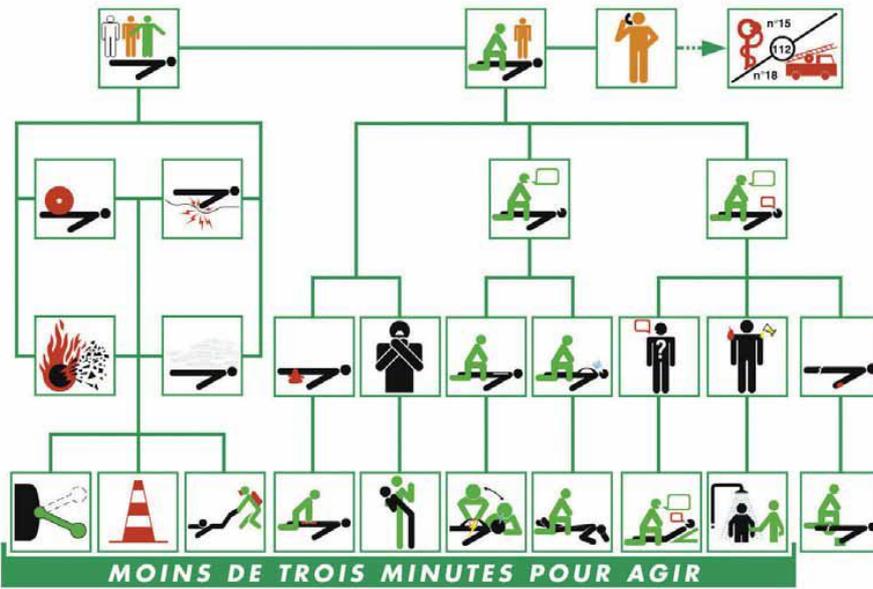
C1	<p>Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'équiper des matériels individuels de type casque, harnais, sellette, systèmes antichute, longes, mousquetons, descendeurs, bloqueurs, pédales, poulies, enrouleurs rétractables et cordes. - Le fonctionnement des matériels individuels est contrôlé. - La vérification mutuelle est réalisée. - Les supports d'amarrage et d'ancrages sont identifiés conformément aux consignes. - Les amarrages de têtes sont réalisés conformément aux consignes. - Les 2 cordes utilisées, (progression et sécurité), sont équipées de manière irréprochable. - L'équipement d'une main courante de plain-pied est réalisé. - L'équipement d'un fractionnement et d'une déviation sont réalisés. - L'équipement d'un rappel sur brin bloqué est maîtrisé. - Les nœuds utilisés sont adaptés et maîtrisés. - Les équipements sont utilisés conformément aux notices des fabricants.
C2	<p>Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les déplacements horizontaux et verticaux sont réalisés en sécurité. - Les EPI contre les chutes de hauteurs sont utilisés selon les préconisations des fabricants. - La progression sur main courante est effectuée de plain-pied et de plein-vide. - Les conversions montée/descente et descente/montée sont maîtrisées. - La descente au bloqueur, la remontée au descendeur sont correctement effectuées. - Les changement de cordes (sécurité et progression) sont maîtrisés. - Le positionnement du système antichute est contrôlé. - Les passages de fractionnement, de forget, d'acrotère, de déviation, de nœuds, d'un élément à frotter sont maîtrisés.
C3	<p>Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les poulies simples et bloqueurs sont utilisés selon les préconisations des fabricants. - La réglementation et les règles de bonnes pratiques de la profession sont respectées. - Les mouflages simples sont maîtrisés. - Les modes opératoires spécifiques à chaque chantier sont respectés. - Les consignes données par la hiérarchie sur l'organisation et la prévention sont respectées. - Les équipements de protection collective sont identifiés. - Le balisage et la signalisation sont posés. - Les EPI de types gants, chaussures de sécurité, casque anti-bruit, lunette de protection sont portés. - L'installation au poste de travail respecte les consignes d'ergonomie donnée par la hiérarchie. - Les déplacements sont réalisés de façon non traumatique.
C4	<p>Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les échanges sont permanents concernant la sécurité. - La transmission des échanges à l'oral est comprise et audible. - La communication non verbale est utilisée le cas échéant. - Les moyens de communications de types talkie-walkie sont maîtrisés. - La hiérarchie est alertée des éventuelles situations dégradées rencontrées.
C5	<p>Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La situation est analysée : environnement, dangers persistants, état de la victime, état de l'équipement, complexité du dégagement. - Le responsable de l'équipe est prévenu. - La coopération avec les services de secours contribue au bon déroulement de l'opération. - La position sternale de sécurité est appliquée, le cas échéant. - La situation est analysée : environnement, état de la victime, état de l'équipement, complexité du dégagement. - Les décrochements sont maîtrisés à l'aide d'un système dédié. - La victime est évacuée directement vers le bas. - La procédure de secours est respectée. - Le sauveteur prend en compte l'état de la victime lors de l'intervention.

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé

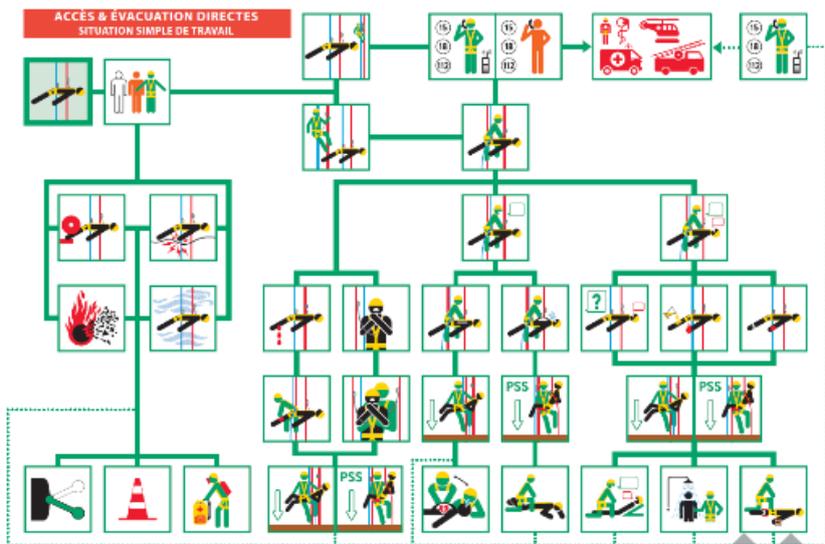
C1	Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises	<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes spécifiques du chantier sont analysées. - Les équipements sont choisis et adaptés aux types d'amarrage. - Les supports d'amarrage sont identifiés et les dispositifs d'ancrages sont correctement mis en œuvre. - L'équipement d'une main courante en plein vide est réalisée. - Les nœuds utilisés sont adaptés et maîtrisés. - Les équipements sont utilisés conformément aux notices des fabricants. - L'équipement réalisé est ergonomique. - L'équipement d'une corde oblique est réalisé. - L'équipement d'un élément à froter est maîtrisé. - L'équipement d'une corde sur système débrayable est maîtrisé. - L'équipement d'un rappel au brin bloqué à distance est maîtrisé.
C2	Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Les déplacements horizontaux, verticaux et obliques sont réalisés en sécurité. - Les déplacements en technique d'escalade artificielle sont maîtrisés. - La progression sur main courante est effectuée en plein vide. - La réchappe par perte ou avarie du descendeur ou du bloqueur est maîtrisée. - La remontée au descendeur est maîtrisée. - La montée et la descente sur corde oblique sont réalisées correctement.
C3	Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont choisis en fonction de la tâche à réaliser. - Les modes opératoires spécifiques à chaque chantier sont respectés. - Une proposition de modification ou d'amélioration est proposée au responsable hiérarchique si besoin. - Les consignes données par la hiérarchie sur l'organisation et la prévention sont respectées. - L'installation au poste de travail est analysée et organisée en tenant compte de l'environnement de travail. - L'évacuation rapide du poste de travail est prise en compte. - Les déplacements sont optimisés et réalisés en sécurité. - Le travail est réalisé de façon ergonomique. - Les mouflages doubles sont maîtrisés.
C4	Échanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - La transmission des échanges à l'oral est comprise et audible. - La communication non verbale est utilisée le cas échéant. - Les moyens de communications de types talkie-walkie sont maîtrisés. - Les informations nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches à réaliser sont transmises au sein de l'équipe. - La hiérarchie est alertée des éventuelles situations dégradées rencontrées.
C5	Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat	<ul style="list-style-type: none"> - La situation est analysée : environnement, état de la victime, état de l'équipement, complexité du dégagement. - Les différents moyens et recours pour protéger et/ou supprimer les dangers immédiats sont mis en œuvre. - Le responsable de l'équipe est prévenu. - La coopération avec les services de secours contribue au bon déroulement de l'opération. - La position sternale de sécurité est appliquée, le cas échéant. - La victime est évacuée vers le haut et/ou vers le côté. - Les décrochements sont maîtrisés avec et sans système dédié. - Le franchissement des obstacles à 2 personnes pour le fractionnement, le grand fractionnement, la déviation, le convoyage sur main courante de plein-vidé est effectué. - Le sauveteur prend en compte l'état de la victime lors de l'intervention. - La procédure de secours est respectée.

TRAVAUX D'ACCES ET DE POSITIONNEMENT AUX MOYEN DE CORDES CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé, MAC Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé

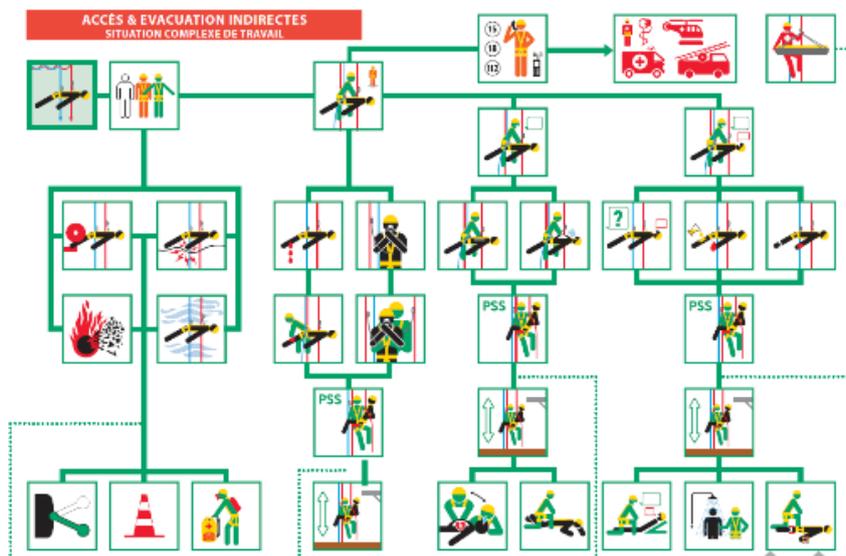
Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur cordes	Risque de gestion de groupe	6 à 8 stagiaires par formateur, plusieurs groupes possibles simultanément (CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé, MAC Travailler sur Cordes – Niveau Initial & Confirmé, TVX), avec une sectorisation du plateau technique. Un balisage doit être mise en place lors des phases de coactivité, un découpage du plateau technique (sectorisation) est réalisé avec des moyens adaptés, en gardant un cheminement libre pour l'évacuation des locaux et l'accès des secours. Mise en place des EPC adaptés, (barrières rubalisées, chaînes, grilles Héras, cônes...)	ST et FOR
Accès aux postes de travail	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par ligne de vie en câble et en rail (voir accès LIGNE DE VIE EN CABLE ET RAIL). Accès par échelle fixe (voir accès ZONE PLATEFORME NIVEAU 1 et 2). Accès par échafaudage (voir accès ZONE ECHAFAUDAGE) Accès par les toitures terrasse (voir accès ZONE TERRASSES 1 ET 2) Accès par pylône (voir accès ZONE PYLONES 1 et 2) Accès par la toiture bois (voir accès ZONE TOITURE)	ST et FOR
Poste de travail accès par cordes	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Système d'accès par cordes selon la norme EN 363 (une corde de sécurité EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 12841 A, une corde de travail EN 1891 de type A, plus un dispositif de réglage des cordes EN 12841 de type B et C), installé sur un support d'amarrage bâtimentaire défini type HEA IPN, échafaudages, pylônes ou sur des dispositifs d'ancrages EN 795 et des ancrs structurelles (voir note de calcul, notice échafaudage et marquage en annexe).	ST et FOR
Evolution en surplomb Dangers liés à la Co activité	Chute d'objet	Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaînes, barrières ou rubalisées...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé	FOR
Secours à personne ou du formateur en hauteur	Difficulté à intervenir	Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).	



PLAN D'INTERVENTION SECOURS SPÉCIFIQUE CORDISTE



PLAN D'INTERVENTION SECOURS SPÉCIFIQUE CORDISTE



ACCES LIGNE DE VIE EN CABLE EN 795 C

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 14 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur la ligne de vie en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 3 sur la ligne de vie.
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **20 mètres minimum** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :

POSITIV' FORMATION
9, rue de l'Épine
Z.A de l'hermitière
ORGERES



CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Échanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Échanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur la ligne de vie en câble EN 795 C	Risque de surcharge	3 personnes sur la ligne de vie	ST et FOR
Accès à la ligne de vie en câble EN 795 C	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par pylône 1 et 2 (voir accès PYLONE 1 ET 2), accès par l'échelle fixe du niveau 2 (voir accès ZONE PLATEFORME NIVEAU 1 et 2) ou par la structure de l'échafaudage sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, une longe avec absorbeur d'énergie EN355 ou accès par cordes (cordes EN 1891 de type A + dispositifs de réglage des cordes EN 12841 A, B,C) installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN ou directement sur l'échafaudage (voir note de calcul, notice et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Poste de travail sur la ligne de vie en câble EN 795 C</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Sécurisation des postes de travail sur la ligne de vie en câble EN 795 C aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360, un système de maintien au travail selon la norme EN 363 installés sur la ligne de vie (voir note de calcul, notice du fabricant et attestation de conformité RQC2024-012/A en annexe).</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Evolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ACCES LIGNE DE VIE EN RAIL EN 795 D

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 14 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur la ligne de vie en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 4 sur le rail.

POSITIV' FORMATION
9, rue de l'Épine
Z.A de l'hermitière
ORGERES



- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **20 mètres minimum** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

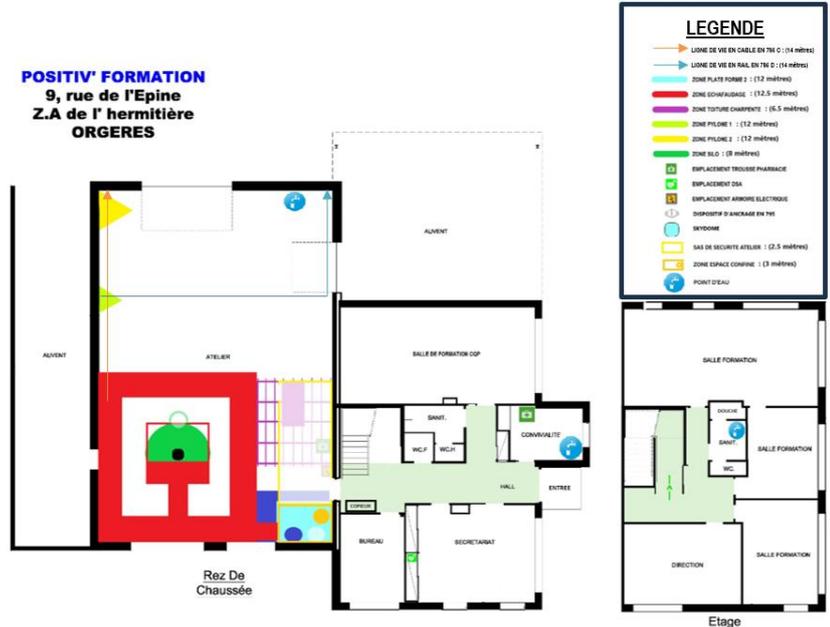
- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur la ligne de vie en rail EN 795 D	Risque de surcharge	4 personnes sur la ligne de vie	ST et FOR
Accès à la ligne de vie en rail EN 795 D	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par ligne de vie en câble EN 795 C (voir accès LIGNE DE VIE EN CABLE EN 795 C), par pylône 1 et 2 (voir accès PYLONE 1 ET 2), accès par l'échelle fixe du niveau 2 (voir accès ZONE PLATEFORME NIVEAU 1 et 2) ou accès par cordes (cordes EN 1891 de type A + dispositifs de réglage des cordes EN 12841 A, B,C) installés sur les navettes du rail ou un support d'amarrage bâtimentaire défini type HEA IPN (voir note de calcul, notice et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Poste de travail sur la ligne de vie en rail EN 795 D</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Sécurisation des postes de travail sur la ligne de vie en rail EN 795 D aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360, un système de maintien au travail selon la norme EN 363, Système d'accès par cordes selon la norme EN 363 (une corde de sécurité EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 12841 A, une corde de travail EN 1891 de type A, plus un dispositif de réglage des cordes EN 12841 de type B et C) installés sur les navettes de la ligne de vie en rail EN 795 D (voir note de calcul, notice du fabricant et attestation de conformité RQC2023-009/A et RQC2023-010/A en annexe).</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Evolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ACCES ZONE ESPACE CONFINE

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 3 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : 1 formateur pour 6 stagiaires dont 2 sur cordes
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **10 mètres minimum** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :



CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

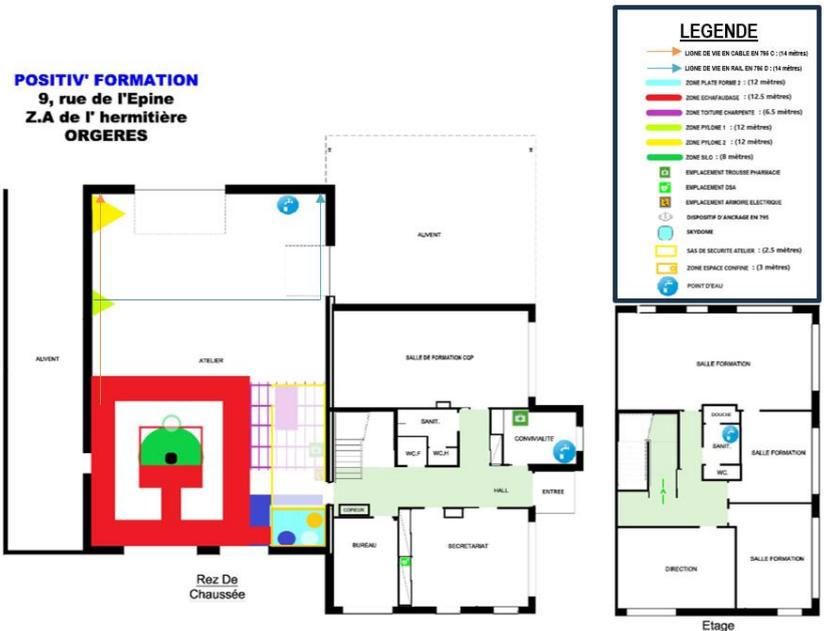
- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Échanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes zone espace confiné	Risque de surcharge	Espace Confiné : 6 personnes soit 480 kg	ST et FOR
Accès zone espace confiné	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle fixe, sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen du support d'assurage rigide de type SOLL EN 353-1 ou au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), installé sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN (voir note de calcul et marquage en annexe).	ST et FOR
Poste de travail zone espace confiné	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Sécurisation sur les plateformes par protection collective, et trappe de condamnation. Dans les cas d'ouverture des trappes, les personnes doivent se sécuriser aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360) ou un système de retenue (selon la norme EN 363).	ST et FOR

Travaux en espace confiné	Risques liés à l'atmosphère -insuffisance d'oxygène -intoxication -incendie et explosion	L'espace confiné étant un espace confiné de formation vide (sans matières) les risques d'intoxication, d'incendie et d'explosion sont nuls en revanche le risque d'insuffisance d'oxygène est présent ; Par conséquent avant l'intervention une ventilation naturelle doit être effectuée en ouvrant l'exutoire en partie basse (porte dans le bas du tuyau) 1 heure avant l'intervention.	ST et FOR
Installation poste de travail zone espace confiné accès par cordes avec ou sans exutoire en partie basse	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Système d'accès par cordes selon la norme EN 363 (une corde de sécurité EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 12841 A, plus une corde de travail EN 1891 de type A, plus un dispositif de réglage des cordes EN 12841 de type B et C), installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN, échafaudages, (voir note de calcul, notice échafaudage et marquage en annexe). Possibilité d'évacuation par exutoire partie basse.	ST et FOR
Installation poste de travail zone espace confiné accès par tripode et treuil avec ou sans exutoire en partie basse	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Sécurisation sur la plate-forme zone espace confiné par protection collective. Sur la zone, les personnes doivent se sécuriser aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360) selon la norme EN 363. La descente et la remontée de l'opérateur s'effectuent au moyen d'un tripode EN 795 classe B, d'un treuil normé EN 1496 classe B sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, installés sur le dispositif d'ancrage EN 795 classe B (tripode). Le tripode est fixé au moyen de sangles à cliquets. Possibilité d'évacuation par exutoire partie basse.	ST et FOR
Evolution en surplomb Dangers liés à la Co activité	Chute d'objet	Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé	ST et FOR
Secours à personne ou du formateur dans la zone espace confiné	Difficulté à intervenir	Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser le matériel d'évacuation mis à disposition : treuil normé EN 1496 classe B sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, installé sur le dispositif d'ancrage EN 795 classe B (tripode) (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies type HEA IPN, échafaudages, voir note de calcul et marquage en annexe). Possibilité d'évacuation par exutoire partie basse.	FOR

ACCES ZONE PLATE-FORME 1 ET 2

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : plate-forme 1 (7 mètres)
Plate-forme 2 (12 mètres)
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : plate-forme 1, 1 formateur pour 6 stagiaires dont 2 sur cordes ou plate-forme 2, 1 formateur pour 4 stagiaires dont 2 sur cordes
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **20 mètres minimum** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :



CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur la plate-forme	Risque de surcharge	Espace Confiné : 6 personnes soit 480 kg Plate-forme 1 : 6 personnes soit 480 kg Plate-forme 2 : 4 personnes soit 320 kg	ST et FOR
Accès aux plateformes	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle fixe, sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen du support d'assurage rigide de type SOLL EN 353-1 ou au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), installés sur un support d'amarrage bâtimentaire défini type HEA IPN (voir note de calcul et marquage en annexe).	ST et FOR
Poste de travail sur les plateformes	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Sécurisation sur les plateformes par protection collective, et trappe de condamnation. Dans les cas d'ouverture des trappes, les personnes doivent se sécuriser aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360) ou un système de retenue (selon la norme EN 363).	ST et FOR

<p>Évolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé.</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ZONE TERRASSE DE NIVEAU 1

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 7 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 2 sur cordes
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **30 mètres minimum** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :



CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur la terrasse	Risque de surcharge	Terrasse 1 : 8 personnes	ST et FOR
Accès à la terrasse	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle fixe du niveau 1 (voir accès ZONE PLATEFORME NIVEAU 1 et 2). Accès condamné à la terrasse par une porte fermée à clef.	ST et FOR
Poste de travail sur la terrasse	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Skydome sécurisé par grille antichute d'homme ; Sécurisation sur la terrasse par protection individuelle, se sécuriser aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360) ou un système de retenue (selon la norme EN 363) installé sur un support d'amarrage bâtimentaire défini type HEA IPN (voir note de calcul et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Evolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé.</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ZONE TERRASSE DE NIVEAU 2

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 14.5 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 2 sur cordes
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **30 mètres minimum** voir tableau pour le matériel



- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

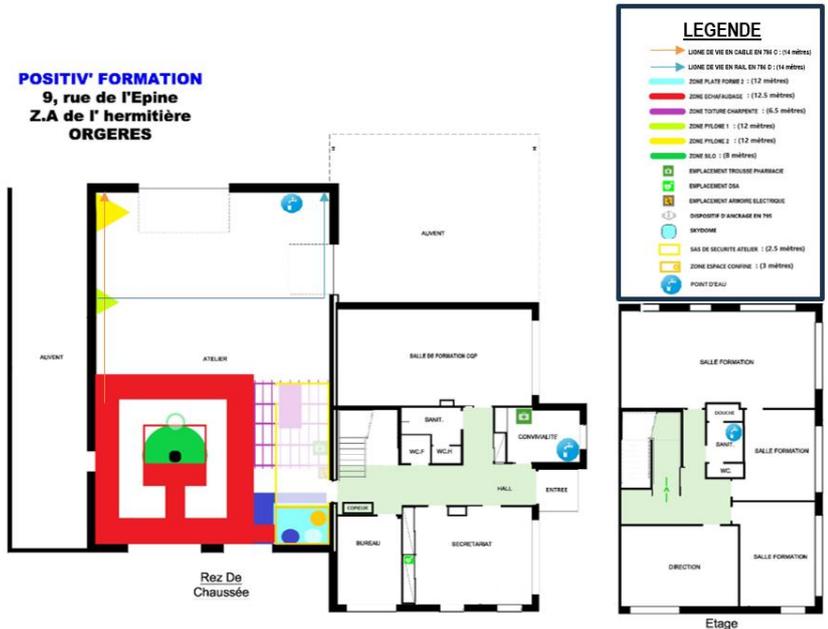
- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur la terrasse	Risque de surcharge	Terrasse 2 : 8 personnes	ST et FOR
Accès à la terrasse	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle fixe du niveau 2 (voir accès ZONE PLATEFORME NIVEAU 1 et 2). Accès à la terrasse : Condamnation par un Skydome, et accès par échelle sécurisé aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360) selon la norme EN 363 installé sur un support d'amarrage bâtimentaire défini type HEA IPN ou sur des dispositifs d'ancrages EN 795 et des ancrs structurelles (voir note de calcul et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Poste de travail sur la terrasse</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Skydomes sécurisés par grille antichute d'homme. Sécurisation sur la terrasse par protection collective périphérique. Possibilité d'utiliser les 4 potelets normés EN 795 type A (voir PV de réception en annexe) afin d'amarrer des postes de travail d'accès par cordes (cordes EN 1891 de type A + dispositifs de réglage des cordes EN 12841 A, B,C) pour intervention sur les 4 façades du bâtiment.</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Evolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaînes, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ZONE ECHAFAUDAGE

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 12.5 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance: 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 8 sur cordes
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **de 20 à 50 mètres** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :



CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

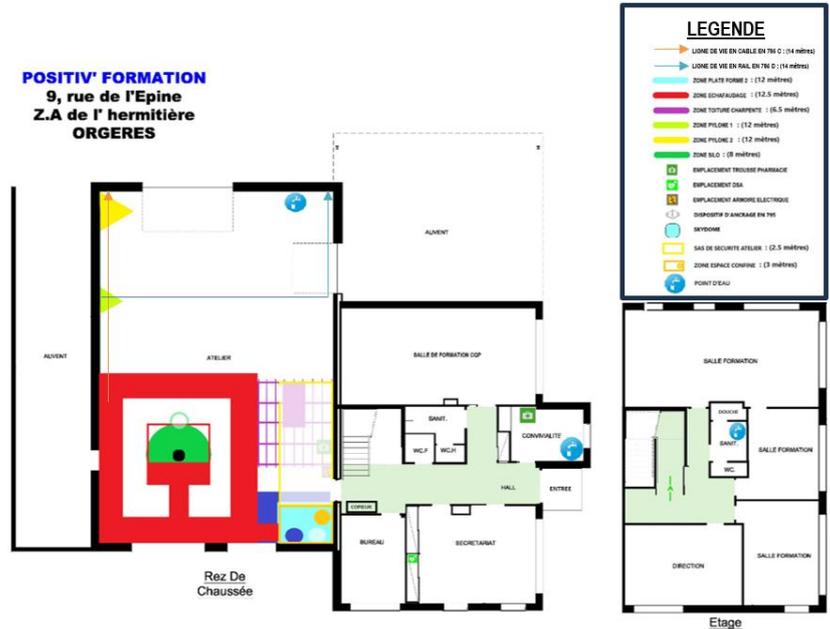
- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur l'échafaudage	Risque de surcharge	Voir charge d'exploitation fabricant classe 4 soit 300 daN par M ₂	ST et FOR
Accès en tête de l'échafaudage aux protections collectives	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle fixe du niveau 2 (voir accès ZONE PLATEFORME NIVEAU 1 et 2) ou par la structure de l'échafaudage sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen d'un support d'assurance flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, une longe avec absorbeur d'énergie EN355 ou accès par cordes (cordes EN 1891 de type A + dispositifs de réglage des cordes EN 12841 A, B,C) installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN ou directement sur l'échafaudage (voir note de calcul, notice et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Poste de travail sur l'échafaudage</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>La plateforme en tête de l'échafaudage est sécurisée par une protection collective. Sécurisation des postes de travail dans la structure de l'échafaudage aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360 plus un système de maintien au travail selon la norme EN 363 installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN, ou sur l'échafaudage directement (voir note de calcul, notice du fabricant et marquage en annexe).</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Evolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ZONE TOITURE CHARPENTE

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 6.5 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 2 sur cordes
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **de 20 à 50 mètres** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :



CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

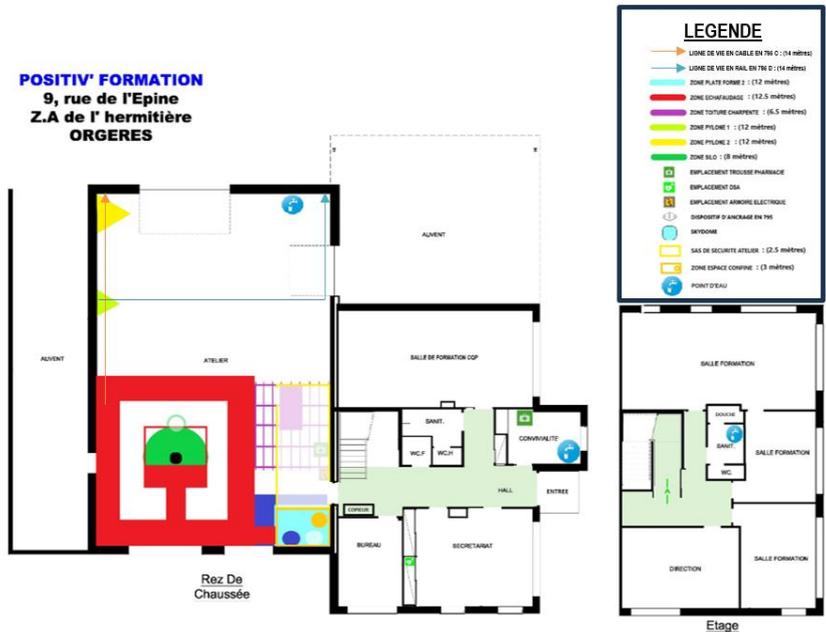
- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur la toiture	Risque de surcharge	2 personnes	ST et FOR
Accès à la toiture	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle un plan, deux plans, amarrée en tête, calée en pieds, sécurisé aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longue EN 355, rappel automatique EN 360) selon la norme EN 363 installés sur un support d'amarrage bâtimentaire défini type HEA IPN, (voir note de calcul et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Poste de travail sur la toiture</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Sécurisation du poste de travail aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360) plus un système de maintien au travail ou un système de retenu selon la norme EN 363 installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN, (voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Évolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ZONE PYLONE 1

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 12 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 2 sur cordes
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **de 20 à 50 mètres** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :



CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

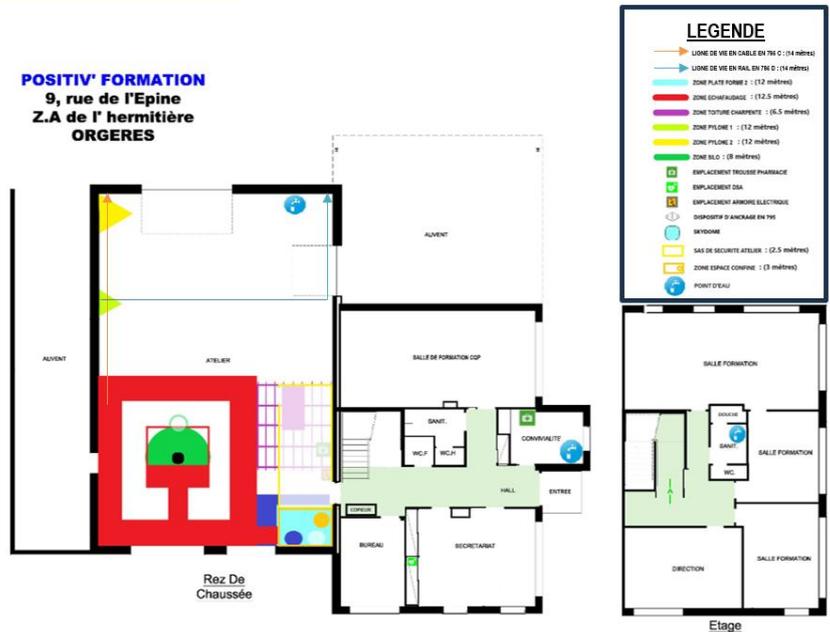
- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur le pylône	Risque de surcharge	2 personnes	ST et FOR
Accès au pylône	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle fixe pylône, sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen du support d'assurage rigide de type SOLL EN 353-1, au moyen d'un support d'assurage rigide de type SOLL câble D8, au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, ou une longe avec absorbeur d'énergie EN355 installés sur un support d'amarrage bâtimentaire défini type HEA IPN ou directement sur le pylône (voir note de calcul et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Poste de travail sur le pylône</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Sécurisation du poste de travail aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360, support d'assurage rigide de type SOLL EN 353-1, au moyen d'un support d'assurage rigide de type SOLL câble D8), plus un système de maintien au travail EN358 ou EN 354 selon la norme EN 363 installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN, ou sur le pylône directement (voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Évolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ZONE PYLONE 2

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 12 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 2 sur cordes
- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **de 20 à 50 mètres**, voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :



CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes sur le pylône	Risque de surcharge	2 personnes	ST et FOR
Accès au pylône	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle fixe pylône, sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, ou une longe avec absorbeur d'énergie EN355 installés sur un support d'amarrage bâtimentaire défini type HEA IPN ou directement sur le pylône (voir note de calcul et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Poste de travail sur le pylône</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Sécurisation du poste de travail aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360, support d'assurage rigide de type SOLL EN 353-1, au moyen d'un support d'assurage rigide de type SOLL câble D8), plus un système de maintien au travail EN358 ou EN 354 selon la norme EN 363 installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN, ou sur le pylône directement (voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Évolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaines, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur en hauteur</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser les PEMP, le matériel d'évacuation mis à disposition (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies, voir note de calcul et marquage en annexe).</p>	<p>FOR</p>

ZONE SILO

- Accès en hauteur : voir tableau
- Hauteur de la zone : 8 mètres
- Zone(s) de danger objectif : voir tableau
- Zone(s) interdite(s) d'accès : néant
- Accès en hauteur aux zones d'évolution et autres amarrages de têtes avec le cas échéant les parties à équiper ou pré-équiper pour la sécurité des circulations en hauteur : voir tableau
- Nombre de formateur par séance : 1 formateur
- Nombre de stagiaires par formateur et sur cordes en même temps : 1 formateur pour 8 stagiaires dont 2 sur cordes

POSITIV' FORMATION
9, rue de l'Épine
Z.A de l'hermitière
ORGERES



- Longueurs de cordes à utiliser et le matériel spécifique éventuel à prévoir : **de 20 à 50 mètres** voir tableau pour le matériel
- Séances pédagogiques qu'il est possible de dispenser sur le site et les consignes particulières le cas échéant :

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Initial :

- C1 Mettre en place des amarrages simples de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements en hauteur en accès simple pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Echanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours simple en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

CQP Travailler sur Cordes – Niveau Confirmé :

- C1 Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome en prenant en compte les consignes transmises
- C2 Réaliser des déplacements sur cordes en accès complexe pour se rendre à son poste de travail
- C3 Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis afin de travailler en sécurité
- C4 Échanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication afin de réaliser le travail en sécurité
- C5 Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours afin de soustraire son binôme à un danger immédiat

Phases dangereuses en cours de formation	Risques	Mesures décidées	Qui fait ST/FOR
Nombre de personnes	Risque lié à la remonté, à la descente et au secours en espace confiné	2 stagiaires plus un formateur	ST et FOR
Accès au-dessus du silo	Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire	Accès par échelle fixe du niveau 2 (voir accès ZONE PLATEFORME NIVEAU 1 et 2), par la structure de l'échafaudage ou l'échelle à crinoline sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, ou une longe avec absorbeur d'énergie EN355 installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN ou directement sur l'échafaudage (voir note de calcul, notice et marquage en annexe).	ST et FOR

<p>Travaux en espace confiné</p>	<p>Risques liés à l'atmosphère -insuffisance d'oxygène -intoxication -incendie et explosion</p>	<p>Le silo étant un silo de formation vide (sans matières) les risques d'intoxication, d'incendie et d'explosion sont nuls en revanche le risque d'insuffisance d'oxygène est présent ; Par conséquent avant l'intervention une ventilation naturelle doit être effectuée en ouvrant l'exutoire en partie basse (trappe dans le bas du silo) 1 heure avant l'intervention.</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Installation poste de travail dans le silo accès par cordes avec ou sans exutoire en partie basse</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Système d'accès par cordes selon la norme EN 363 (une corde de sécurité EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 12841 A, plus une corde de travail EN 1891 de type A, plus un dispositif de réglage des cordes EN 12841 de type B et C), installés sur un support d'amarrage bâtementaire défini type HEA IPN, échafaudages, (voir note de calcul, notice échafaudage et marquage en annexe). Possibilité d'évacuation par exutoire partie basse.</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Installation poste de travail dans le silo accès par tripode et treuille avec ou sans exutoire en partie basse</p>	<p>Chute de hauteur Tirant d'air Pendulaire</p>	<p>Sécurisation sur la plate-forme à côté du silo par protection collective. Sur le toit du silo les personnes doivent se sécuriser aux moyens d'antichute (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2, longe EN 355, rappel automatique EN 360) selon la norme EN 363. La descente et la remontée de l'opérateur s'effectuent au moyen d'un tripode EN 795 classe B, d'un treuil normé EN 1496 classe B sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, installés sur le dispositif d'ancrage EN 795 classe B (tripode). Le tripode est fixé au moyen de sangles à cliquets. Possibilité d'évacuation par exutoire partie basse.</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Évolution en surplomb Dangers liés à la Co activité</p>	<p>Chute d'objet</p>	<p>Interdiction de travail en superposition. Planification et coordination des activités. Zonage de l'atelier en fonction des besoins. Tous les outils doivent être attachés sur votre harnais. Les zones d'évolution sont balisées (à l'aide de chaînes, barrières ou rubalisees...) afin d'éviter qu'il y ait des personnes en dessous (création de zones d'exclusions). Le port du casque avec jugulaire est obligatoire dans l'atelier. La porte d'accès entre le hall et l'atelier est protégée par un sas d'entrée et une charpente bois permettant un accès sécurisé</p>	<p>ST et FOR</p>
<p>Secours à personne ou du formateur dans la zone silo</p>	<p>Difficulté à intervenir</p>	<p>Tous les formateurs sont SST et disposent des nacelles sur place en cas de besoin. Tous les formateurs aux travaux en hauteur sont formés à la prise en charge d'une personne ou du formateur en suspension, dans son antichute, ou dans un système de maintien ou de retenue selon la norme EN 363. Possibilité d'utiliser le matériel d'évacuation mis à disposition : treuil normé EN 1496 classe B sécurisé par antichute selon la norme EN 363 au moyen d'un support d'assurage flexible (corde EN 1891 de type A + un antichute mobile EN 353-2), un rappel automatique EN360, installé sur le dispositif d'ancrage EN 795 classe B (tripode) (Jag Rescue Système EN 567 et EN 12278, Jag Rescue Kit, évacuateur EN 341 et EN 1496 de type MILAN HUB, cordes EN 1891 de type A enkitées ou installées sur les structures définies type HEA IPN, échafaudages, voir note de calcul et marquage en annexe). Possibilité d'évacuation par exutoire partie basse.</p>	<p>ST et FOR</p>

- Mesures de gestion des déchets et de respect de l'environnement

La gestion des déchets dans un organisme de formation est un aspect essentiel de la responsabilité environnementale. En effet, les organismes de formation produisent souvent une quantité importante de déchets, tels que des papiers, des emballages, des fournitures de bureau et parfois même des équipements électroniques obsolètes.

Pour assurer une gestion efficace des déchets, Positiv 'Formation a mis en place des mesures de réduction, de réutilisation et de recyclage. Tout d'abord, il est primordial de sensibiliser le personnel et les apprenants à l'importance de la réduction des déchets. Cela peut se faire en encourageant l'utilisation de supports numériques plutôt que de documents imprimés, en favorisant l'utilisation de gourdes réutilisables au lieu de bouteilles en plastique, et en mettant en place des politiques de réutilisation des fournitures de bureau.

En ce qui concerne le recyclage, Positiv 'Formation a mis en place des systèmes de collecte sélective des déchets. Des bacs de recyclage clairement identifiés sont mis à disposition dans les locaux de l'organisme de formation. Il est également important de collaborer avec des entreprises de recyclage locales pour s'assurer que les déchets recyclables sont correctement traités.

Enfin, pour les équipements électroniques obsolètes, Positiv 'Formation les fait recycler de manière appropriée. Un partenariat avec une entreprise spécialisée dans le recyclage des équipements électroniques a été mise en place, elle récupère et recycle ces appareils de manière écologique.

IL EST RAPPELÉ QU'EN PLUS DES DISPOSITIONS PARTICULIERES, CI-DESSUS, LES STAGIAIRES SE CONFORMERONT :

- 1° / aux consignes particulières
- 2° / au règlement intérieur applicable dans l'établissement
- 3° / aux documents joints au manuel santé sécurité environnement

ASSURANCE

L'entreprise s'engage à justifier d'une assurance couvrant les dommages corporels et matériels d'accidents ou d'incendie qu'elle pourrait occasionner du fait de l'exercice de sa profession.

Fait en double exemplaire à _____ le _____

POUR L'ENTREPRISE

Nom, prénom et visa :



Remontée d'Informations SSE

- Presqu'accident (incident / évènement réalisé, mais sans impact SSE)
- Situation Dangereuse (impact SSE potentiel, mais pas réalisé)
- Bonne idée d'amélioration SSE

NOM et Prénom :	
Coordonnées :	
Fonction (Président de jury, évaluateur, etc.) :	
Localisation :	
Classement gravité potentielle (entourez la réponse) :	1- Impact faible 2- Avec conséquences potentielles réversibles 3- Avec conséquences potentielles irréversibles
Compte-rendu des FAITS (précisé si photos et/ou dessins en annexe) :	
Matériels ? :	
Matériaux ? (Produits) :	
Milieu ? (Environnement de travail) :	
Main d'œuvre ? (Comportement, facteur humain) :	
Méthode ? (Organisation) :	
Actions Immédiates :	